

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 23 JUN 2016**

**Délibération
n° 2016.06.185**

**Attribution d'un
complément de
subvention au
Festival Musiques
Métisses**

LE VINGT TROIS JUN DEUX MILLE SEIZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **17 juin 2016**

Secrétaire de séance : Bernard DEVAUTOUR

Membres présents :

Jean-François DAURE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Vincent YOU, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Véronique ARLOT, Danielle BERNARD, Patrick BOURGOIN, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Catherine DEBOEVERE, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Bernadette FAVE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Ont donné pouvoir :

Marie-Hélène PIERRE à Jean-François DAURE, Guy ETIENNE à Sylvie CARRERA, Xavier BONNEFONT à Vincent YOU, Jacky BONNET à Zahra SEMANE, Samuel CAZENAVE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Véronique DE MAILLARD à Danielle CHAUVET, François ELIE à Philippe VERGNAUD, Joël GUITTON à Patrick BOURGOIN, Elisabeth LASBUGUES à Jean-Philippe POUSSET, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Annie MARC à Fabienne GODICHAUD, Olivier RIVIERE à Stéphane CHAPEAU

Excusé(s) :

Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Jacques PERSYN, Françoise COUTANT, Armand DEVANNEAUX

Absent(s) :

Marie-Hélène PIERRE, Guy ETIENNE, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Samuel CAZENAVE, Véronique DE MAILLARD, François ELIE, Joël GUITTON, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Annie MARC, Olivier RIVIERE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 JUIN 2016

**DELIBERATION
N° 2016.06.185**

ECONOMIE, EMPLOI, CULTURE ET SOLIDARITE /
EQUIPEMENTS CULTURELS

Rapporteur : Monsieur BONICHON

**ATTRIBUTION D'UN COMPLEMENT DE SUBVENTION AU FESTIVAL MUSIQUES
METISSES**

La 41^{ème} édition du festival a eu lieu les 14 et 15 mai 2016 à la Nef, lieu de référence en termes de diffusion, d'accompagnement et de pratique des musiques actuelles.

Une convention d'objectifs entre GrandAngoulême et l'association Musiques Métisses en date du 12 avril 2016 engage l'agglomération à soutenir l'association Musiques Métisses pour la réalisation de l'édition 2016 du Festival.

Or, la tenue du festival à la Nef a entraîné des frais de mise à disposition à l'Association Musiques Métisses d'un montant de 3 696 €.

Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements. Mme FEUILLADE et Monsieur Jacky BONNET ne prennent pas part au débat et au vote.

Vu l'avis favorable de la commission Economie Emploi Culture et Solidarité du 25 mai 2016,

Vu l'avis favorable de la commission ressources et perspectives du 8 juin 2016,

Je vous propose :

D'ATTRIBUER une subvention complémentaire à l'Association Musiques Métisses, d'un montant de 3 696 €, en inscrivant les crédits lors de la décision modificative n°1 sur l'article 6574 – rubrique 33 en prélevant sur le chapitre 011.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer un avenant n° 2 à la convention d'objectifs du 12 avril 2016.

D'IMPUTER la dépense au budget principal- article 6574 – sous-rubrique 33

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

28 juin 2016

Affiché le :

28 juin 2016



25, Bld Besson Bey – 16023 ANGOULEME
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

AVENANT N° 2

à la Convention entre le GrandAngoulême
et l'Association Musiques Métisses

Année 2016

Vu la convention d'actions culturelles d'Agglomération signée entre l'Association Musiques Métisses et la Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême du 12 Avril 2016.

Vu la délibération n° 2016..... du 2016,

ARTICLE 1 : MONTANT DE LA SUBVENTION

L'article 4 de la convention du 12 avril 2016 est complété comme suit :

Le GrandAngoulême attribue à l'Association Musiques Métisses une subvention complémentaire d'un montant de **3 696 €** pour l'organisation du 41^{ème} festival Musiques Métisses qui s'est déroulé du 14 au 15 mai 2016 sur le site de La Nef (coût de mise à disposition de l'établissement et du personnel).

Cette subvention sera versée sur le compte ouvert à

Code guichet :

Code banque :

N° de compte :

Clé :

ARTICLE 2 : AUTRES CLAUSES

Toutes les autres clauses de la convention précitée restent inchangées.

Fait à ANGOULEME en trois exemplaires originaux, le

*Le Président de l'association
Musiques Métisses*

Le Président du GrandAngoulême

Eddy HARRIS

Jean-François DAURE